

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 20 juin 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13, 14 et 15 juin 2016

2016 V 150 Vœu pour un soutien de la Ville à la conférence internationale de Paris pour relancer le processus de paix entre Israéliens et Palestiniens.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Considérant que depuis les accords d'Oslo en septembre 1993, le « processus de paix », qui ont permis une reconnaissance mutuelle entre Israël et l'OLP (Organisation de libération de la Palestine) et qui prévoyaient par étapes la résolution du conflit israélo-palestinien, mais que celui-ci est au point mort depuis le printemps 2014 et l'échec de la dernière médiation du secrétaire d'État américain, John Kerry ;

Considérant la nécessaire relance du processus de paix israélo-palestinien réclamée à maintes reprises par les représentants de la communauté internationale dont la France ;

Considérant l'initiative de la France et son rôle actif dans la préparation et l'accueil d'une conférence internationale afin de relancer le processus de paix israélo-palestinien ; cette conférence aurait lieu à l'automne en présence des Israéliens, des Palestiniens, les principaux pays arabes, l'Union Européenne et des grands acteurs concernés par ce dossier ;

Considérant que la relance du processus de paix israélo-palestinien serait pour l'ensemble de la zone géographique un symbole fort et non équivoque pouvant contribuer à l'apaisement des tensions aujourd'hui exacerbées ;

Considérant le vote lors d'une réunion extraordinaire de la Ligue arabe le samedi 28 mai dernier, par les ministres arabes des affaires étrangères, rassemblés au Caire en présence du président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas, d'une résolution soutenant l'initiative française d'une conférence internationale à Paris sur le Proche-Orient ;

Considérant le vœu adopté au Conseil de Paris de novembre 2014 relatif à la reconnaissance, par la France, de l'État de Palestine, sur proposition de l'Exécutif municipal ;

Considérant autres vœux adoptés rappelant que la contribution de la Ville de Paris aux efforts de paix passe par le maintien de liens de coopération solides avec des villes israéliennes et palestiniennes ;

Considérant que toutes les actions de la Ville de Paris s'inscrivent dans une approche favorable à la construction d'une paix juste et durable pour deux peuples dans deux états au sein de frontières sûres et reconnues ;

Sur proposition de M^{me} Marie ATALLAH, M. Jérôme GLEIZES et des élu-e-s du Groupe Écologiste de Paris,

Émet le vœu que :

La Ville de Paris :

- soutienne l'initiative de la France visant à accueillir une conférence internationale sur le conflit israélo-palestinien afin de lancer une nouvelle dynamique collective en faveur d'un processus de paix,
- s'engage à mettre tout en œuvre afin de contribuer au succès de la tenue de cet événement en faveur de la paix.